



Ramillies

P.5

● Ramillies 1706 : plongez au cœur d'une bataille qui a changé l'Europe

P.6

● Interview du service travaux : un service de terrain au plus près de vos besoins

P.9

● Budget communal 2026 : des besoins en investissement, un budget en équilibre et des perspectives positives

EDITEUR RESPONSABLE :

Administration communale de Ramillies | Avenue des Déportés, 48 | 1367 Ramillies
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE





39 Rue de la Station
B-1350 Orp-le-Grand
T. 019 634 221 • www.39cotecour.be
optique.destat@skynet.be



OPTIQUE DESTAT

Pierre-Jean DESTAT
OPTICIEN • OPTOMÉTRISTE
Rue de la Station, 39 1350 ORP T. 019/63 41 26
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 18h00



Pour Benoit, Maxel fait le max



Votre partenaire en
assurance et finance à
Jodoigne, Perwez & Wavre

Nous contacter : info@maxel.be
010 45 95 25 - maxel.be

Maxel Assurance s.a. – Courtier d'assurances agréé FSMA (BCE
0472.683.671) • Maxel Finance s.a. – Agent bancaire Crelan agréé
FSMA (BCE 0455.927.813)

maxel

Agent délégué
crelan



Infirmière
à domicile

24h/24 - 7 jours sur 7

Ruelle Marie-Noëlle

0473/830.359

WM
WALMAT
RAMILLIES

VOS MATÉRIAUX, LE SERVICE EN PLUS

Chaussée de Namur, 123 • 1367 RAMILLIES
WWW.WALMAT.EU



LA MENUISERIE AVINOISE

Jacques GEUQUET sprl

Nouveau
profil 76mm

Fabricant de **châssis et portes en PVC**
Primes Région Wallonne

40
ans
d'expérience

Kömmerring
TOTAL FOR CONSTRUCTION



Tous vos projets sont conçus
et réalisés en nos ateliers

TEL. 019 69 93 10 • GSM 0476 28 60 74

10A, rue du Canivet - 4280 AVIN-HANNUT - jacques.geuquet@menuiserieavinoise.be

La domiciliation : une obligation légale

La domiciliation n'est pas une simple formalité : c'est une **obligation légale qui garantit vos droits, votre accès aux services publics et votre sécurité administrative**.

Pour mieux comprendre son importance, voici un tour d'horizon complet du fonctionnement des domiciliations, des absences temporaires et des conséquences d'une radiation d'office.

Vous déménagez : quelles démarches ?

Lors de tout changement de résidence principale, vous disposez de huit jours pour informer l'Administration communale de votre nouvelle adresse.

Conditions pour être domicilié à une adresse

- **Y vivre réellement ;**
- **Y résider principalement**, c'est-à-dire y organiser votre vie personnelle et familiale.

Motifs de refus de domiciliation

- Le logement est **insalubre** ou déclaré inhabitable ;
- Vous **ne remplissez pas les conditions précitées**.

Dans certains cas, une inscription provisoire peut être décidée si le nombre d'occupants indique une **surpopulation** ou, un **problème urbanistique** ou administratif qui doit d'abord être clarifié en attendant une décision définitive.

Vous quittez temporairement votre domicile ?

Il est possible d'être reconnu comme étant **en absence temporaire** si vous quittez votre habitation pour une période de plus de **trois mois consécutifs**, tout en conservant vos attaches dans cette habitation. C'est une solution envisageable pour **un an et renouvelable une fois**.

Exceptions : détention, études à l'étranger, séjour en institution de soins ...

Dans ces cas, la durée peut être prolongée aussi longtemps que nécessaire.

Et si vous partez pour plus longtemps ?

Au-delà de cette période, vous devez déclarer votre **départ pour l'étranger**.

Vous serez alors radié des registres de la population en Belgique. Il est recommandé de vous inscrire au poste diplomatique belge le plus proche de votre domicile à l'étranger afin de garder un lien avec la Belgique (renouvellement documents d'identité, mise à jour état civil, etc.).

Radiation d'office : dans quels cas et pourquoi ?

La radiation d'office est une mesure appliquée lorsqu'une personne ne réside plus à l'adresse où elle est domiciliée depuis au moins six

mois, et qu'aucune autre information fiable ne permet de déterminer sa résidence réelle.

Vous risquez une radiation d'office si :

- Vous avez quitté votre domicile **sans déclarer votre déménagement** ;
- Vous n'avez pas demandé une **absence temporaire** ;
- Vous n'avez pas pu être localisé lors des contrôles de résidence.

La radiation signifie que la commune vous supprime du registre de la population : administrativement, vous **n'avez plus d'adresse officielle en Belgique**.

Quelles sont les conséquences d'une radiation ?

Les impacts d'une radiation sont **nombreux et souvent lourds**, tant administratifs que financiers.

Conséquences administratives :

- Carte d'identité **désactivée** (impossible de prouver son identité ou de voyager) ;
- Radiation du **Registre national** ;
- Perte d'accès : Forem, Actiris, prescriptions électroniques, services nécessitant eID / Itsme ;
- Difficultés pour recevoir du courrier officiel (justice, SPF, banques ...) ;
- Impossibilité d'exercer son **droit de vote**, se marier civilement, inscrire un enfant à l'école et entreprendre certaines démarches bancaires.

Conséquences sociales et financières

- **Suspension ou perte** des allocations de chômage, des allocations CPAS, de la mutuelle / INAMI et des allocations familiales ;
- Accès limité aux **soins remboursés** et aux soins à domicile ;
- Perte de certains **avantages sociaux et fiscaux**.

La domiciliation est la base de nombreux droits et démarches. S'assurer que son adresse officielle reflète bien sa situation réelle permet d'éviter des complications parfois importantes.

Que vous déménagiez, partiez temporairement ou rencontriez une situation particulière, **l'Administration communale de Ramillies est à votre disposition** pour vous guider et vous accompagner dans vos démarches.

Contact : population@ramillies.be – 081 43 23 30

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE SUR RAMILLIES



Location à la semaine
15 €

Location au mois
50 €

Caution : 150 € par famille
Tarif social : -50%

Vélos classiques - VTT -
Vélo Cargo - Trotinettes -
Vélo pliable

Réservation : Alicia Dewaele
081/43.23.60 ou pcs@ramillies.be



CPAS
Ramillies



EDITEUR RESPONSABLE :
Collège Communal de Ramillies :
Avenue des Déportés, 48 - 1367 Ramillies

VIDANGE DU BRABANT

- Vidange de fosses septiques, puits perdus, etc ...
- Recherche de fosses et inspection de canalisations par caméra
- Nettoyage de citernes eau de pluie
- Débouchage et nettoyage de canalisations



www.vidangedubrabant.be

010 84 51 80 • 0475 25 49 93 • Huppaye



Ets DEBOIS sa

Produits agricoles
Pellets • Bois • Hobby
Produits pétroliers
Transports divers
Matériaux de construction

Rue de la Gare de Ramillies 45 - 1367 RAMILLIES
Tél.: 081/87 73 18 - Mail : debois@deboissa.be



Venez, vous verrez bien !

Lunettes de style, tout âge, tout usage, tout budget
Tests de la vue approfondis
Adaptation de lentilles de contact
Freination de la myopie
Appareils auditifs
Et une vision éthique
Bienvenue à l'Optiquerie !



www.loptiquerie.be

l'optiquerie®

Ch. de Louvain 97c - 5310 Eghezée

Chasse aux œufs le samedi 4 avril à Ramillies



Tu as entre 0 et 10 ans et tu es libre le **samedi 4 avril 2026 entre 14 h et 16 h** ? Alors, prends ton petit panier et rejoins-nous pour la chasse aux œufs **organisée par la Commune de Ramillies et la résidence « La Dame »** !

Inscris-toi vite avant le **samedi 28 mars 2026** sur le site www.ramillies.be ou via le QR code.

Où ? Dans le jardin de la résidence « La Dame », (rue de la Queue de Geest, 4 à 1367 Ramillies).

Contact : morgane.delmotte@ramillies.be

* GRATUIT – INSCRIPTION OBLIGATOIRE – PLACES LIMITÉES *

Ramillies 1706 : plongez au cœur d'une bataille qui a changé l'Europe

Oubliez les livres d'histoire et venez vivre l'expérience ! À l'occasion du 320^e anniversaire de la célèbre bataille de Ramillies, la ferme de la Haute Cense se transforme en un gigantesque théâtre à ciel ouvert. Préparez-vous à une immersion totale dans l'une des plus grandes victoires de l'histoire européenne.

Au programme de ce week-end exceptionnel



Vendredi 22 mai à 20 h 00 :

Conférence donnée par **M. Clément OURY**, docteur de l'université Paris-Sorbonne ; « *Les tenants et les aboutissants de la bataille de Ramillies* » & **M. Philippe BRAGARD** de l'UCLouvain : « *La vie des belges durant la période de la bataille* ».

Samedi 23 et dimanche 24 mai de 10 h 00 à 18 h 00 :

• **Bivouacs et vie de camp** : déambulez parmi une centaine de reconstitueurs en uniformes d'époque, découvrez leur quotidien et l'artisanat ancien.

- **Reconstitutions des combats** : vibrez au son des tambours, des tirs de mousquets et du tonnerre du canon lors des simulations de batailles.

Crochet et Tricot

Papotes

Débutant(e) ou passionné(e)?
Venez avec votre ouvrage ou pour apprendre
Matériel de base à disposition
Ambiance conviviale

Chaque 1er mardi du mois
de 13h30 à 15h30
Cafétéria du hall omnisport de Ramillies

OUVERT À TOUS
ACTIVITÉ GRATUITE

Inscription souhaitée
Christine STRAUVEN
latabledchristine@gmail.com
0496/289297 (un sms avec votre nom et prénom)

Une initiative du Plan de cohésion sociale et de l'Épicerie Solidaire de Ramillies



- **Exploration en petit train** : profitez d'une visite commentée unique à travers le champ de bataille pour comprendre les tactiques militaires qui ont changé le destin de nos régions.
- **Animations pour tous** : village d'artisans, jeux en bois pour enfants, château gonflable et musique d'époque aux sons de la cornemuse.
- **Samedi soir : soirée folk**

Infos pratiques :

- Samedi 23 et dimanche 24 mai 2026.
- Ferme de la Haute Cense, rue du Village 1A, 1367 Ramillies
- **Tarif pour tout le week-end** : adulte 5 € en prévente sur le site internet dès le 1^{er} avril. (8 € sur place)
- **Enfant moins de 12 ans** : gratuit
- Foodtrucks et bars

Ne manquez pas ce rendez-vous historique !

Pour plus de détails et les dernières mises à jour sur le programme, consultez le site officiel **Bataille de Ramillies 1706** ou suivez la page Facebook **Ramillies 1706**.

Événement coorganisé avec la **Commune de Ramillies** et avec le soutien de



Interview du service travaux : un service de terrain au plus près de vos besoins



Comment décririez-vous le service « travaux » et quelles sont ses principales missions ?

Le service travaux comprend à la fois l'**entretien de la Commune** (voiries, Ravel, espaces verts, bâtiments ...), **des travaux d'aménagement divers**, toute une série de **marchés publics** et les **cimetières** (entretien, enterrements, exhumations ...). Le service travaux est en majeure partie au service des Ramillois pour **garantir un cadre de vie agréable**, et au service du politique pour la **concrétisation de certains projets**.

Quelles sont, selon vous, les qualités indispensables pour travailler au sein du service ?

Le service travaux, c'est avant tout un **travail d'équipe** ainsi qu'une **bonne communication**, tant sur le terrain que dans les bureaux. Mais c'est aussi **aimer être multitâche**, il n'y a pas deux journées identiques à Ramillies.

Travaillez-vous en collaboration avec d'autres services ? Si oui, lesquels ?

Nous **travaillons** pratiquement **avec tous les services** ! L'**urbanisme** pour les projets nécessitant des permis ou nous seconder pour certaines surveillances de chantier, le **service environnement** pour l'aide aux plantations par exemple, **les finances** pour la gestion de nos dépenses et paiements des entreprises, **le service police et gardien de la paix** pour des arrêtés de police et problèmes rencontrés sur le domaine public (dépôts sauvages, élagages ...), le **service secrétariat** pour les événements communaux, le **service population** pour l'installation de la salle des mariages. Et également **le CPAS**, d'autant plus depuis la fusion récente de nos services techniques.

Quelle part des travaux est réalisée en interne et quelle part est confiée à des entreprises externes ?

Nous avons à cœur de confier du travail en interne étant donné que nous avons la chance de **bénéficier d'ouvriers qualifiés** dans divers domaines de compétences. Par exemple, l'équipe « espaces verts » est relativement autonome. La pose de bordures et filets d'eau et petites réfections de voiries sont faites par nos ouvriers également. Sans oublier des aménagements et maçonneries comme dans les cimetières ou le jardin de la cure de Ramillies par exemple. Difficile toutefois de chiffrer une part interne et une part externe. **Seuls les gros chantiers sont externalisés**.

Comment sont définies les priorités entre les différents chantiers ?

Une **situation de danger potentiel** passe évidemment toujours **en premier**. Toutefois, dans notre service, **pas mal de paramètres entrent en jeu** : météo / saisons, demande du Collège communal, deadline (date d'un événement, impositions d'un subside ...), équipes et budget disponibles, etc.

Comment assurez-vous le suivi technique et administratif des chantiers ?

Le suivi technique nécessite de **se rendre régulièrement sur les chantiers, de dialoguer avec les entrepreneurs**, ou en interne par une gestion des ouvriers avec les chefs d'équipe. Le suivi administratif est réparti entre les agents « de bureau » et deux chefs d'équipe assurant le relais entre le bureau et les ouvriers communaux.

Quels types d'aménagements réalisez-vous en matière de mobilité ?

Le service travaux œuvre quotidiennement pour **améliorer la mobilité et la sécurité** sur l'ensemble du territoire communal. **Une grande partie des interventions est réalisée en interne** :

- pose de bordures et filets d'eau, qui contribue à une meilleure gestion des eaux ;
- petites réfections de voiries ;
- aménagements favorisant la mobilité douce ;
- sécurisation des entrées de villages, réalisée en concertation avec les instances compétentes en matière de sécurité routière.

La Commune veille également **au maintien d'une signalisation, visible et conforme aux normes**.

La mobilité douce et la sécurité routière restent des priorités pour la Commune.

Comment gérez-vous les urgences ou les situations imprévues ?

Pour les urgences, nous **essayons d'être prêts pour les différentes éventualités** (neiges, verglas, orages, tempêtes ...) mais nous ne pouvons pas encore prévoir l'imprévisible. Cela dit, c'est généralement les chefs d'équipe qui gèrent en première ligne et, lorsque cela arrive en dehors des heures de travail, ils rappellent les hommes nécessaires (qui répondent toujours présents, soulignons-le !).

Quels sont les plus grands défis au sein de votre service et les principales contraintes réglementaires auxquelles vous êtes soumis ?

À grande échelle, probablement les **changements climatiques** qui ne nous facilitent pas la vie. À l'échelle de Ramillies, **la gestion des poubelles et des dépôts sauvages, la mise en conformité des cimetières, mais aussi assurer le suivi dans l'entretien du patrimoine immobilier et de voirie**.

Les principales contraintes réglementaires sont les **règles de marchés publics, les impositions régionales en matière de cimetières, les nombreux avis à solliciter** notamment en sécurité routière et **les démarches des différentes subsides octroyés (jamais similaires)**.

Comment se passe la gestion et l'entretien des cimetières ?

Le service gère **l'octroi et le renouvellement des concessions, le suivi de l'entretien des sépultures et l'organisation des exhumations** lorsque cela est nécessaire.

Il veille également à la tenue des registres, de la cartographie et de l'encodage des sépultures dans un logiciel spécifique.

En collaboration avec les familles, les pompes funèbres et les fossoyeurs, **il organise les funérailles et assure les contacts avec les entreprises spécialisées pour le placement des monuments funéraires**. Un relevé du patrimoine funéraire et des sépultures présentant une importance historique locale est également réalisé afin de préserver la mémoire et l'identité des lieux.

Le service travaille en lien étroit avec le Service Public de Wallonie pour les demandes d'autorisation relatives aux sépultures anciennes, notamment celles antérieures à 1945 en établissant des fiches pour chaque concession avec des photos afin de garder en zone conservatoire le patrimoine funéraire.

Il **collabore** aussi avec d'autres services et les autorités compétentes **dans le cadre du réaménagement et de la mise en conformité des**

cimetières, notamment pour le développement des espaces cinéraires (parcelles de dispersion des cendres, columbariums et cavurnes). Enfin, les **campagnes d'exhumation sont organisées de manière planifiée et encadrée**, en fonction des besoins de chaque cimetière, en collaboration avec les fossoyeurs et le service police administrative pour la mise en place des mesures nécessaires lors de ces interventions.

Quels sont les principaux défis en matière de budget et délais ?

Sans subside, il devient compliqué de répartir le budget dit « extraordinaire ». En 2026, **un scan des voiries permettra d'évaluer l'état des routes et de prioriser les travaux de mobilité et d'égouttage plus que nécessaires et souvent coûteux.**

Un budget annuel est également prévu pour l'aménagement progressif des 12 cimetières.

Quant au budget « ordinaire » c'est-à-dire les dépenses courantes, sa maîtrise reste délicate notamment pour l'entretien et les réparations des véhicules.

Comment informez-vous les Ramillois des travaux à venir ?

Aaah la communication, ça aurait aussi pu être mentionné dans nos plus grands défis ! Actuellement, nous essayons d'informer des travaux impactant le trafic routier si possible **dans le bulletin communal, mais essentiellement sur les réseaux sociaux.** C'est par contre **compliqué d'annoncer des travaux à moyen ou long terme car on ne peut jamais être sûrs des dates de commencement**, tant pour les travaux de nos ouvriers communaux qu'avec les entreprises.

Quels sont les projets qui vous motivent le plus dans les années à venir ?

Travailler au mieux avec les ouvriers communaux et les compétences de chacun. **Nous avons la chance d'avoir une équipe multidisciplinaire et responsabiliser l'ensemble du personnel dans la vie quotidienne du service est un objectif qu'il nous tient à cœur d'atteindre.** Hormis cela, chaque projet est différent et donc motivant. On n'a pas le temps de s'ennuyer !

Les voitures électriques partagées : un an au service des Ramillois

Il y a maintenant un an, la Commune de Ramillies, en partenariat avec Wibee, lançait un service innovant de **voitures électriques partagées**. Trois Volkswagen ID.3 entièrement électriques étaient alors mises à disposition des Ramillois, réparties sur trois sites stratégiques du territoire : l'Administration communale, la Gare de Ramillies et la salle communale de Huppaye.

L'objectif ? Offrir une solution de mobilité flexible, économique et durable, tout en réduisant l'usage individuel du véhicule thermique.

Un an plus tard, il est temps de dresser le bilan ... et surtout de rappeler que **ce service est toujours pleinement accessible et n'attend que vous !**

L'année 2025 confirme l'intérêt croissant des habitants pour une mobilité plus partagée et plus responsable.

Les trois véhicules ont cumulé **plus de 300 utilisations** sur l'année, avec :

- 148 trajets pour le premier (Administration),
- 97 trajets pour le second (Gare),
- 93 trajets pour le dernier (Huppaye).

Ces chiffres témoignent d'un usage régulier et varié, qu'il s'agisse de déplacements ponctuels, professionnels ou familiaux.

Une communauté d'utilisateurs engagée

Jusqu'à 24 utilisateurs différents ont eu recours à la voiture la plus employée.

Les véhicules ont parcouru entre **5.207 km et 8.114 km** sur l'année : autant de kilomètres effectués sans émissions directes, contribuant à améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions locales.

Cet engagement montre qu'un service de mobilité partagée répond bel et bien aux besoins des Ramillois.

Un service qui évolue avec vos besoins

La Commune continue d'observer attentivement les habitudes d'utilisation afin d'adapter au mieux ce service à la demande réelle.

Comme annoncé lors du lancement, la flotte pourra évoluer :

- Par l'**ajout de nouveaux véhicules**,
- Par un **renforcement des stations existantes**
- Ou encore par une **extension vers d'autres villages** du territoire.

Votre utilisation et vos retours sont essentiels pour guider ces décisions.



Vous n'avez pas encore testé le service ? C'est le moment !

Les voitures partagées sont à votre disposition, 24 h /24, via l'application Wibee. Elles constituent une solution idéale pour un déplacement ponctuel, éviter l'achat d'un second véhicule, se déplacer plus durablement ou simplement essayer une voiture électrique.

Encore 24 places pour profiter des 20 € offerts !

La Commune et Wibee ont prévu une prime de lancement : les 50 premiers nouveaux inscrits reçoivent 20 € de crédits. Il reste actuellement 24 places pour bénéficier de cet avantage.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- info@wibee.be
- dany.zeine@ramillies.be

Grâce à votre participation, **le service de voitures partagées s'impose comme un outil concret au service d'une mobilité plus responsable et plus accessible.** En 2026 comme en 2025, Ramillies continue à avancer vers un avenir plus durable ... ensemble.



Le salage des routes : un travail essentiel pour la sécurité des Ramillois !

Au début du mois de janvier, notre Commune a de nouveau été confrontée à des conditions hivernales exigeantes. Neige, gel et verglas ont nécessité une **mobilisation rapide et efficace des ouvriers communaux** afin de **garantir la sécurité de tous les usagers**.

Derrière ces routes praticables et sécurisées se trouve pourtant un travail souvent méconnu et réalisé dans l'ombre, par nos ouvriers communaux.

Une mobilisation dès les premières alertes

Dès l'annonce des conditions météorologiques hivernales, **les équipes se tiennent prêtes à intervenir** parfois très tôt le matin, tard le soir, durant la nuit ou encore les weekends et les jours fériés.

Ces interventions sont **indispensables pour assurer la continuité des déplacements**, notamment pour les services d'urgence, les transports scolaires, le personnel soignant et les travailleurs.

Un travail exigeant et contraignant

Le salage des routes implique de **longues heures de travail** dans des **conditions parfois difficiles** : froid, visibilité réduite, routes glissantes ...

Au total, ce sont **4 ouvriers et le chef d'équipe** qui ont été mobilisés, représentant **pas loin de 90 heures de travail** sur une période de **seulement quelques jours**.

Comment fonctionne le salage des routes ?

Ramillies compte environ **300 km de voiries**. Il est dès lors impossible de traiter l'ensemble des routes simultanément. Les **interventions** sont donc organisées **selon des priorités clairement définies**.

Les axes principaux, les accès aux écoles, aux infrastructures publiques et aux transports en commun, sont traités en priorité, avant les voiries secondaires.

Le salage est principalement efficace lorsqu'il est appliqué de manière préventive sur les axes les plus fréquentés. Son efficacité est moindre sur les routes peu empruntées. En effet, l'action du sel dépend du passage des véhicules : c'est le contact avec la neige ou le verglas qui permet au sel d'agir rapidement.

Les **routes très fréquentées se dégagent donc plus vite que les petites rues et les impasses**. Une route peu fréquentée peut rester glissante plus longtemps même après avoir été salée.

Les alternances entre gel et dégel peuvent également rendre les interventions moins visibles, malgré l'utilisation du sel.

Un coût financier (et humain) important

La Commune a utilisé entre **20 et 25 tonnes de sel par sortie**, pour un coût estimé à **91 euros HTVA la tonne de sel**, sans compter **l'usure du matériel** et **les frais liés aux heures de travail du personnel**.

Une sortie a un coût estimé de 2.000 à 2.500 €.

Ces chiffres nous rappellent que chaque intervention représente un investissement conséquent.

Un appel à la compréhension

Il est important de rappeler que toutes les voiries ne peuvent pas être traitées en même temps. **La patience et la compréhension des Ramillois sont donc essentielles.**

Chacun peut également **contribuer à la sécurité en adaptant sa conduite**, en **limitant ses déplacements** et en **veillant à dégager le trottoir devant son habitation**, comme le prévoit le règlement général de police.

Et enfin, merci à nos ouvriers communaux !

La Commune souhaite remercier l'ensemble des ouvriers communaux pour leur professionnalisme et leur disponibilité. Grâce à leur travail, nos routes ont été sécurisées, merci à eux !

Le Programme Stratégique Transversal (PST) : une feuille de route pour les Ramillois

Pour la législature 2026–2031, la Commune de Ramillies s'est dotée d'un PST. Ce document **fixe les grandes orientations politiques et les actions concrètes qui guideront l'action communale au cours des six prochaines années**.

Plus qu'un document administratif, le PST constitue une véritable **feuille de route**, élaborée pour répondre aux besoins du territoire et **améliorer durablement la qualité de vie des Ramillois**.

Un outil de gouvernance au service des Ramillois

Le Programme Stratégique Transversal est un outil légalement prévu par le Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Il permet de **traduire la déclaration de politique communale 2025–2030 en objectifs clairs et actions concrètes**.

À Ramillies, le PST a été **coconstruit en collaboration étroite par le Collège communal et l'Administration**. Il assure une meilleure coordination entre les services communaux et garantit une utilisation cohérente des moyens humains et financiers.

Une vision transversale et globale

Le PST de Ramillies repose sur une **approche transversale**, articulée **autour de lignes de conduite**, telles que la **participation citoyenne**, la **cohésion sociale**, la **transparence de l'information**, la **transition écologique** et une **gestion financière rigoureuse**.

Cette transversalité permet d'aborder les enjeux communaux de manière cohérente, en évitant les approches cloisonnées, et en tenant compte à la fois du développement du territoire et du fonctionnement interne de l'administration.

Des priorités politiques claires pour la législature

Le PST décline les priorités politiques de la Commune autour de **plusieurs axes majeurs** :

- Une **mobilité plus apaisée et plus sûre**, avec des aménagements visant à sécuriser les villages, les abords des écoles et à développer les modes de déplacement doux ;
- Une **Commune conviviale et solidaire**, qui soutient activement la vie associative, les initiatives citoyennes et le renforcement du lien social ;
- Une **Commune ouverte et inclusive**, attentive aux besoins de l'enfance, de la jeunesse, des aînés et des personnes porteuses de handicap ;
- Une **transition écologique assumée**, intégrant la lutte contre le changement climatique, la protection de l'environnement, la gestion des déchets et la prévention des inondations ;
- Un **développement territorial maîtrisé**, respectueux du caractère rural de Ramillies et favorisant un logement accessible et de qualité ;
- Une **administration moderne et performante**, soucieuse du bien-être de son personnel et de la qualité du service rendu aux citoyens.

Des actions concrètes et évaluées

Chaque objectif stratégique est décliné en objectifs opérationnels et en actions concrètes, programmées sur l'ensemble de la législature. Des indicateurs permettent d'en suivre l'avancement et d'en mesurer l'impact.

Le PST est conçu comme une **démarche évolutive** : il pourra être adapté en fonction des réalités du terrain, des opportunités ou des contraintes extérieures. Les **résultats de cette évaluation seront communiqués aux Ramillois à mi-mandat et en fin de législature**, dans un souci de transparence.

Un engagement durable pour Ramillies

Avec ce Programme Stratégique Transversal, la Commune de Ramillies affirme sa volonté de préserver son identité rurale tout en répondant aux enjeux contemporains.

Le PST constitue un cadre commun pour tous avec l'objectif d'améliorer le quotidien des Ramillois.

Budget communal 2026 : des besoins en investissement, un budget en équilibre et des perspectives positives

Pour 2026, la Commune présente un budget équilibré et poursuit une gestion financière prudente, tout en lançant ou finalisant plusieurs projets importants pour le cadre de vie des habitants.

Cet équilibre passe par une hausse de la fiscalité nécessaire face aux besoins d'investissement pour garder la qualité de vie à Ramillies et aux pertes de recettes conséquentes dues aux mesures d'autres niveaux de pouvoir.

Un service ordinaire stable

Le service ordinaire représente les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement quotidien de la Commune. Pour 2026, il s'établit à **9.497.508,05 €**.

De manière générale, les dépenses de l'exercice ordinaire se répartissent comme suit :



Voici les principaux éléments à retenir :

- **Dépenses de personnel : stables.** Aucun renfort supplémentaire n'est prévu, ceux-ci ayant déjà été réalisés entre 2022 et 2024.
- **Dépenses de fonctionnement : stables également.** Elles couvrent notamment les fournitures, l'énergie, les assurances ou encore l'entretien courant.
- **Dépenses de transfert : en hausse.** La dotation communale à la zone de police et au CPAS doit être augmentée afin de répondre à l'évolution de leurs besoins.
- **Dépenses de dette : en augmentation.** Il s'agit du remboursement normal des emprunts contractés lors des projets des années précédentes.

Au total, le budget ordinaire 2026 progresse de **166.113,26 €** par rapport à 2025.

Des recettes adaptées pour maintenir l'équilibre

La Commune doit faire face à une **diminution marquée des sub-sides** provenant d'autres niveaux de pouvoir, représentant plusieurs centaines de milliers d'euros sur les prochaines années.

Pour maintenir l'équilibre budgétaire, une adaptation de la fiscalité communale a été nécessaire, générant **641.000 € de recettes supplémentaires** à partir de 2026.

Il s'agit d'une augmentation moyenne de 243 € par ménage. Le choix d'une augmentation de la fiscalité via les impôts plutôt que les taxes forfaitaires se veut plus juste, l'effort étant lié aux revenus.

Un budget extraordinaire raisonné tout en poursuivant les investissements

Le service extraordinaire, qui finance les investissements durables, atteint **3.219.918,53 €** en 2026 (contre 6.188.008,65 € en 2025).

Les priorités portent notamment sur la **finalisation des chantiers en cours** : épuration des eaux (collecteurs et stations d'épuration), extension de l'Administration communale, création de logements à Huppaye, réalisation du Pôle Petite Enfance à Autre Église, chantiers de voirie, lutte contre les inondations.

Un projet majeur pour l'école communale

Un investissement important sera lancé en 2026 : la **rénovation complète des pavillons de l'école communale**, indispensable depuis plusieurs années sera réalisée pour un montant de **1,5 million d'euros**.

Ce chantier permettra de proposer aux élèves et à l'équipe éducative des locaux modernes, moins énergivores et parfaitement adaptés aux besoins pédagogiques actuels.

Le détail complet du budget 2026 est disponible sur le site internet de la Commune (rubrique Service Finances).

Perspectives pour les années à venir

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2026, le Collège communal et l'administration ont mené une **analyse prospective complète** couvrant la période 2027-2030.

L'objectif : **mieux anticiper l'évolution des finances communales, tant en recettes qu'en dépenses**, afin de disposer d'une vision claire des trajectoires budgétaires et des besoins en investissement ces prochaines années. Ces besoins en investissement tant dans l'entretien du patrimoine (églises, voiries, égouts ...) que dans le développement de nouveaux services restent importants.

Une gestion rigoureuse pour préserver l'avenir

La Commune poursuivra ses efforts de **maîtrise des dépenses**, élément essentiel pour maintenir une situation financière saine.

Cette discipline permettra :

- de **renforcer progressivement les fonds de réserve communaux**,
- de **financer de futurs investissements sur fonds propres**,
- de **poursuivre une politique d'emprunt raisonnable** afin de préserver la capacité d'action de la Commune à long terme tout en assurant les investissements nécessaires au bien-être des Ramillois.

Des choix responsables dans un contexte difficile

Le contexte budgétaire général reste complexe : hausse des coûts, diminution de certaines sources de financement, exigences accrues dans de nombreux domaines.

Face à cela, la Commune de Ramillies a dû procéder à des **choix parfois difficiles mais nécessaires** pour garantir un budget équilibré et préserver la qualité des services aux habitants.

Tous les projets envisagés ne pourront pas être réalisés d'ici 2030.

Il faudra donc **définir des priorités**, en veillant à conserver l'objectif principal : **continuer à investir de manière raisonnée et progressive dans le maintien et l'amélioration du cadre de vie des Ramillois**.

Collecte et traitement des déchets – principe du coût-vérité

Comme chaque année, le règlement taxe pour la collecte et le traitement des déchets doit être revu pour **respecter le principe du coût-vérité**.

Selon ce principe, l'ensemble des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets ménagers (collecte et traitement des différents fractions (résiduels, organiques, PMC, papier/cartons, verre ...), gestion des recyparcs, gestion administrative, mise à disposition des conteneurs ...) doit être couvert par des **recettes** dont les calculs sont **définis par le règlement taxe**.

Selon les règles édictées par la Région, **le coût-vérité doit être compris entre 95 et 110 %**. A Ramillies, avec l'utilisation des conteneurs à puce, cette taxe est séparée en deux : **une part forfaitaire** due pour chaque ménage domicilié au 1^{er} janvier de l'année en cours et **une part proportionnelle** dépendant de la quantité de déchets produite (déterminée par les levées et pesées des conteneurs à puce).

En 2026, le montant de la taxe forfaitaire pour les ménages reste inchangé par rapport à 2025 :

- Ménage de 1 personne : **80 €**
- Ménages de 2 personnes : **124 €**
- Ménages de 3 personnes : **153 €**
- Ménages de 4 personnes : **185 €**
- Ménages de 5 personnes et plus : **202 €**

Néanmoins, certains quotas de poids de déchets et certains tarifs de dépassement ont été modifiés pour respecter le coût-vérité (100 % en 2026).

Ces modifications ont pour objectif de compenser notamment l'apurement de la dette de l'intercommunale InBW (étalée jusqu'en 2030) ainsi que l'indexation des coûts (traitement et collecte des déchets et gestion des recyparcs).

Modifications	2025	2026
Nombre de kilos de déchets résiduels compris dans la taxe forfaitaire	35 kg/hab.	32 kg/hab.
Tarif pour un dépassement de poids de déchets organiques (>40 kg/hab.)	0,10 €/kg	0,20 €/kg
Tarif pour un dépassement de poids de déchets résiduels	0,40 €/kg (de 35 à 55 kg/hab.)	0,40 €/kg (de 32 à 52 kg/hab.)
	0,80 €/kg (de 55 à 100 kg/hab.)	0,95 €/kg (de 52 à 97 kg/hab.)
	1,20 €/kg (> 100 kg/hab.)	1,35 €/kg (> 97 kg/hab.)

Ça bouge au service EJE!

A la crèche Les P'têts Poyons : une nouvelle co-directrice !

Avec la nouvelle co-directrice, M^{me} Aline Vandevorde, les sept puéricultrices vont redéfinir prochainement les situations-types d'une journée et illustrer le projet d'accueil à travers un travail de co-construction. Elles vont également mettre en évidence les droits et devoirs de l'enfant accueilli en crèche.

Au revoir M^{me} Valérie Hainaut, et merci pour tous les services rendus à nos têtes blondes !

A l'enfance; partenariat 2026–2029 avec Animagique ASBL !



Suite au marché public, **Animagique ASBL est reconduite comme partenaire pour l'organisation des plaines de vacances à Ramillies de 2026 jusqu'en 2029.**

Toute l'équipe d'Animagique ASBL vous propose des animations lors des périodes élargies suivantes :

Vacances	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5
Automne	X	X			
Hiver	/	/			
Détente	X*	X			
Printemps	X	X			
Été juillet**	/	X	X	X	X
Été août	X	/	/	/	/

(*) Exception faite de la première semaine de détente 2026.

(**) 5 semaines de plaine dont 4 semaines de plaine et 1 semaine de mini-camp.

A la jeunesse ; retour du projet « été solidaire » !

Sous réserve de l'appel à projet de la Région wallonne 2026, comme chaque année, **l'action « été solidaire » sera proposée du 27 juillet au 7 août 2026.**

Avec l'aide précieuse du service travaux pour l'accompagnement des jeunes tout au long de la journée, il est prévu de permettre aux jeunes de **15 à 21 ans de vivre une première expérience professionnelle, de réaliser de petits travaux d'utilité publique et de rencontrer la population à travers divers projets**. Cette année, nous souhaitons mener un projet autour du partage de la **langue wallonne couplé à la « customisation » des bancs publics**. Partager des expressions, se comprendre entre générations sont des objectifs de la jeunesse ramilloise (cfr. objectif du Conseil communal des enfants (CCE)).

Cette première expérience vous intéresse ? **Postulez via le QR code suivant.**



A l'école communale, des projets innovants !

L'école communale, ce sont des apprentissages et expériences de la vie tous les jours !

3 temps riches d'expériences :

- Propices aux apprentissages, **les ateliers Cap sciences ont débuté à travers toute l'école communale de Ramillies !** Les M2/M3 ont découvert « les attirances et répulsions magnétiques ». Les P1/P2 ont expérimenté la « *fée électricité* ». Les P3/P4 ont approché le « *monde des abeilles* ». Les P5/P6 ont manipulé « les pressions ». Ensemble, ils ont **vécu les concepts** et non reçu l'information !
- Avec le nouveau professeur d'éducation physique, les élèves de 5^e primaire ont testé leur **technicité de la crosse canadienne !** Deux équipes se retrouvent sur le podium (1^{er} et 3^e place). Bravo aux élèves de 6^e année pour leur qualification à la demi-finale le 30 mars à Perwez ! **N'hésitez pas à venir les supporter !**
- Pour prévenir des disputes ou du harcèlement, les enfants apprennent à **adopter les bons gestes et les bonnes paroles en groupe !** Le programme Kiva développe les compétences

sociales et émotionnelles des enfants et aide par le biais de gestes identifiés par tous à dire « **non** », « **stop** » ou « **arrête** » et ce, sous forme d'animations et de jeux autour de la cohésion de groupe pour favoriser le bien-être et le vivre-ensemble. Vous souhaitez savoir si votre enfant est initié ? Demandez-lui les gestes à poser ... ou répétez les avec lui (voir photo).

Pour toutes vos questions, le service EJE et toute son équipe sont à votre service !



Service Enfance, Jeunesse et Enseignement
– anne-françoise.lhonmay@ramillies.be
081 43 23 35 ou 0490 19 28 66

Les 5^{es} et 6^{es} de l'école Saint Jean-Baptiste de Huppaye en classes de randonnées à Nendaz

Comme tous les deux ans, nous sommes partis 10 jours pour des classes de randonnées dans le centre Cité-Joie à Haute-Nendaz en Suisse au mois de septembre.

Nous étions accompagnés de nos enseignants, M^{me} Colette Vandavelde et M. Jean-Michel Broers ainsi que de Monsieur Guillaume, professeur d'éducation physique et d'un de ses amis, Adrien.

Durant ces 10 jours, nous avons vraiment profité de la montagne. Nous avons marché chaque jour pour découvrir différents aspects de celle-ci et nous avons appris énormément sur la vie en montagne.

Au début du séjour, nous avons visité le vieux village, compris la vie exigeante en montagne à cette époque, découvert les raccards, les greniers, suivi le parcours de certains bisses qui sont typiques du Valais (petit cours d'eau aménagé par l'homme servant à irriguer les pâturages) et effectué quelques petites balades (avec de beaux dénivelés) autour de notre centre afin de nous mettre en jambes.

Nous sommes entrés dans le plus haut barrage poids d'Europe (barrage de la grande Dixence), lors d'une visite guidée, afin de comprendre la création de l'électricité. Nous sommes ensuite partis en randonnée jusqu'au col des Roux (2804m) où nous avons écouté le silence. Lors de cette magnifique journée, nous avons pu observer de près un grand bouquetin que l'on a approché à 3 mètres et une harde de chamois.

Nous sommes aussi partis dormir en refuge à 2042 m. Oui, oui, dormir dans un vrai refuge, seuls au milieu de la montagne !! WAOUW ! Et le lendemain, nous sommes allés au sommet du Mont Noble 2654 m !!!

Nous avons vécu 3 activités sportives : du VTT, une course d'orientation et du Team climbing (jeux de coopération associés aux compétences de l'escalade).



Cela restera un souvenir à vie car nous avons tous vécu des moments forts.

Un séjour formidable !

Paroles d'enfants après le séjour :

- Ces classes de randonnées m'ont appris à ne jamais abandonner.
- On était tous là pour s'aider les uns les autres.
- Je croyais que je n'allais pas y arriver mais j'ai réussi à dépasser mes limites, je suis fier de moi
- ...

Les 5^{es} et 6^{es} primaires.

METTONS À L'HONNEUR NOS SPORTIFS RAMILLOIS !

Les mérites sportifs ramillois auront lieu le **vendredi 21 août 2026**. Vous connaissez **un sportif, une sportive, un club ou une équipe** qui a excellé durant la saison 2025-2026 ? N'hésitez pas à lui en parler ! **Plus d'infos prochainement.**



SUPPRESSION D'UNE PORTION DU SENTIER N° 45 ATLAS DES CHEMINS DE GEEST-GÉROMPONT Enquête publique

Le Collège communal fait savoir que M. RUELLE Francis demeurant van der Diltlaan 6 à 1600 Sint-Pieters-Leeuw a introduit une demande de suppression d'une portion du Sentier n° 45 repris à l'Atlas des Chemins de Geest-Gérompont, sur les parcelles cadastrées 3^e Division Geest-Gérompont, Section B n°s 475S, 477C et 258E.

Cette enquête publique est requise conformément au décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale – suppression de voiries communales : Suppression d'une portion du Sentier n° 45 de l'Atlas des Chemins de Geest-Gérompont.

Cette enquête publique est organisée durant une période de 30 jours, **du 23/03/2026 au 22/04/2026**, selon les dispositions de l'article 24 dudit décret.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48 à 1367 Ramillies (lire encadré ci-dessous). Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous** à convenir avec le Service Urbanisme en téléphonant au 081 432 344 (du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00). Les demandes de rendez-vous par mail ne seront pas prises en compte.

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations :

- par courrier électronique à l'adresse aurelie.lojka@ramillies.be
- par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : Administration communale de Ramillies – Service urbanisme, 48 Avenue des Déportés à 1367 Ramillies.

Référence à indiquer : Suppression d'une portion du Sentier n° 45 à Geest-Gérompont.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Avant la clôture de l'enquête publique, tout tiers intéressé peut formuler verbalement ses observations et réclamations, sur rendez-vous, auprès de l'agent délégué, 48 Avenue des Déportés à 1367 RAMILLIES – Service Urbanisme et Environnement – 081 43 23 44.

Lors de la séance de **clôture de l'enquête publique**, qui se tiendra **le 22 avril à 10 heures** à l'Administration communale, Avenue des Déportés, 48 à 1367 RAMILLIES, des observations ou réclamations pourront être également formulées au Collège communal ou à l'agent délégué dont question ci-avant.

Affichage le 16/03/2026

Par le Collège communal,

Le Directeur général,
L. NOËL

Le Bourgmestre,
J.-J. MATHY

Inauguration de la station d'épuration d'Autre-Eglise

Le **5 décembre 2025**, la station d'épuration d'Autre-Eglise a été inaugurée en présence du Ministre Coppieters.

Cette station dessert les localités d'Autre-Eglise et d'Hédenghe (+/- 1100 équivalents-habitants) dont les eaux étaient jusqu'ici encore rejetées directement dans le Frambay.

Une première en Brabant wallon : cette station combine deux procédés d'épuration.

Un traitement par biodisques : des alvéoles fixées sur des disques rotatifs sur lesquelles se développent des micro-organismes qui dégradent les matières carbonées et azotées.



Biodisques

Un traitement par filtres plantés de roseaux : les eaux prétraitées par les biodisques sont ensuite réparties sur quatre filtres plantés. Elles percolent à travers plusieurs couches filtrantes, où les micro-organismes poursuivent l'épuration tandis que les boues se déposent en surface.

La chaîne d'assainissement étant maintenant complète (égout, collecteur, station d'épuration) pour Autre-Eglise et Hédenghe, il est **primordial que toutes les habitations soient raccordées à l'égout pour un fonctionnement optimal des installations.**

Pour rappel, **le raccordement à l'égout est obligatoire** dans les zones en assainissement collectif où la voirie est équipée d'un l'égout.



Filtres plantés de roseaux





OUCH BELGIUM ASBL

ASSOCIATION DE PATIENTS

ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE CLUSTER HEADACHE

L'Algie Vasculaire de la Face, c'est quoi ?

C'est une céphalée qui se manifeste par des crises de douleur atroce, d'un seul côté du visage, presque toujours le même.

La fréquence des crises est généralement comprise entre une crise tous les deux jours et huit crises par jour, parfois plus.

Enfin, la douleur est constante, bien supérieure à celle d'une migraine, et est essentiellement située au niveau de l'œil, de l'orbite et de la tempe.

Elle est parfois décrite comme étant l'expérience la plus douloureuse que puisse connaître un être humain à tel point qu'on l'appelle parfois la Céphalée suicidaire.



MISSIONS DE L'ASSOCIATION :

INFORMER

Expliquer les symptômes
et les traitements

SOUTENIR

Les patients
et leurs proches

RASSEMBLER

Pour agir
ensemble



OUCH-BELGIUM.BE



Comment limiter la prolifération des insectes exotiques envahissants ?

Le frelon asiatique

Après une période hivernale plus creuse, pendant laquelle les futures fondatrices étaient en hibernation (cachées sous des feuilles, dans des troncs ou toute autre cavité les mettant à l'abri du froid), la lutte contre le frelon asiatique a repris de plus belles avec l'arrivée des températures printanières plus clémentes (min. 12 °C).

Au printemps, les futures fondatrices sortent de leur abri pour construire un nid primaire dans le but de fonder une nouvelle colonie.

Deux objectifs dans la stratégie de lutte au printemps (mars – fin mai) :

1. Le piégeage



© Piège sélectif conçu et validé par le Centre de Recherche agronomique wallon (CRA-WV)

L'objectif est de capturer les fondatrices en pleine création d'une future colonie.

Il convient de procéder correctement au piégeage et d'utiliser les pièges **sélectifs** et de manière adéquate.

Les pièges non-sélectifs (type piège à noyade) sont à proscrire absolument.

Plus d'une centaine de ménages ramillois ont pu **bénéficier de pièges** (+/- 400 pour toute la Commune) **distribués gratuitement par le Brabant wallon**.

Prochainement, des pièges seront disponibles gratuitement auprès de la Commune. Plus d'informations suivront. Restez attentif aux publications sur les différents canaux de communication.

2. La détection des nids primaires.

La taille d'un nid primaire peut atteindre celle d'une orange. Il est généralement construit dans un abri. Il convient donc d'être



Nid primaire de frelon asiatique (photo : © Francis Thurburu – <https://biodiversite.wallonie.be/home/agir/cohabiter-avec-la-biodiversite/cohabiter-avec-le-frelon-asiatique.html>)

attentif et d'inspecter régulièrement des caches potentielles (abris de jardin, corniches, nichoirs pour oiseaux, carport ...).

Attention, ce nid peut facilement être confondu avec un nid de guêpe ou de frelon européen.

En cas de détection d'un nid, signalez-le au service environnement. **La neutralisation des nids de frelons asiatiques prise en charge par la commune est gratuite pour les citoyens en 2026.**

Plus d'informations en scannant le QR code.



Contact : Emerence QUAGHEBEUR – 0492 47 61 47
emerence.quaghebeur@ramillies.be

Le moustique tigre

La prolifération du moustique tigre en Belgique est suivie de près par l'Institut Sciensano. En effet, cette espèce invasive solidement implantée dans le sud de l'Europe se propage vers le nord de l'Europe, en conséquence des effets liés au changement climatique.

L'implication des citoyens dans la surveillance des moustiques tigres est cruciale.

Leurs signalements aident les chercheurs à identifier de nouveaux lieux où le moustique est présent. Ceci est important pour mettre en place des **mesures de contrôle afin de retarder son établissement en Belgique**.

Le **moustique tigre** (*Aedes albopictus*) est un **petit moustique noir et blanc** dont les **pattes sont rayées de blanc** et dont **l'extrémité des pattes arrière est blanche**. Il possède également une **bande verticale blanche sur le thorax**.

Le moustique tigre pique pendant la journée et peut causer beaucoup de nuisances. Il peut également transmettre des virus tels que la dengue, le chikungunya et le Zika.

Chaque citoyen a un rôle à jouer pour en limiter la prolifération.

En effet, **de fin avril à octobre** il est important d'éliminer préventivement les sites de reproduction potentiels du moustique

tigre. Le moustique tigre pond ses œufs dans **de l'eau stagnante dans des objets** tels que des coupelles sous les pots de fleurs, des bols, des pieds de parasol, des jeux pour enfants, des tonneaux d'eau de pluie **Enlevez toute l'eau inutilisée, couvrez bien les tonneaux d'eau de pluie avec une moustiquaire si nécessaire, et changez l'eau des animaux tous les cinq jours.**

Vous pensez voir un moustique tigre ? Prenez-le en photo et signalez-le via www.SurveillanceMoustiques.be ou via l'application mobile du même nom. Vous y trouverez également toutes les informations concernant le moustique tigre.



© Anders Lindström/SVA – <https://surveillancemoustiques.be/moustique-tigre>

Ramillies rénove !

Toitures, murs, sols, châssis... vous regrettez d'avoir laissé passer les primes à la rénovation ? Ne ratez surtout pas les aides actuelles !

Face aux incertitudes géopolitiques et au réchauffement climatique, améliorer l'isolation de son logement est aujourd'hui essentiel. Bonne nouvelle : grâce au soutien de la Région wallonne, **deux accompagnements sont actuellement proposés aux Ramillois**.

À vous de choisir celui qui vous correspond (ou à créer une combinaison des deux) :

- Si vous souhaitez **réaliser les travaux vous-même**, le projet **Coup d'Boost RENO** du GAL Culturalité vous accompagne dans l'isolation de votre toiture par l'intérieur.

Les avantages ? Le coût de la main d'œuvre étant économisé, vous ne payez que les matériaux ! Et grâce au week-end de formation pratique et à l'encadrement professionnel tout au long de votre chantier, vous ne risquez pas de vous tromper et aurez la garantie d'un résultat conforme aux normes professionnelles. Apprendre, créer du lien et améliorer son logement, en famille, entre amis ou voisins ... c'est tout bénéf ! **Participation pour l'accompagnement complet : 100 €.**

Prochain week-end de formation : vendredi 27 et samedi 28 mars 2026 de 9 h à 17 h (Domaine du Stampia, Jodoigne). Inscription : nv@culturalite.be

- Si vous préférez **confier les travaux à des professionnels**, la **plateforme EN'Hestia** propose un **accompagnement complet, neutre et indépendant** : analyse gratuite de votre logement, propositions d'audit et de travaux adaptés à votre situation, estimation des coûts et conseils sur les primes et aides disponibles, rédaction des clauses techniques pour les entreprises, avis sur la qualité des travaux et soutien administratif. **Le coût de l'accompagnement est déterminé en fonction des revenus de votre ménage et du montant total des travaux.**

Deux approches complémentaires, un même objectif : augmenter la valeur, le confort et la résilience de nos maisons !

Financements inédits pour les Ramillois :

- **Prime audit énergétique** : la Commune de Ramillies accorde une prime communale en plus de la prime wallonne pour la réalisation d'un audit logement. Le montant de cette prime est équivalent à la prime régionale, dans la limite du coût de l'audit. Attention, **la demande doit être introduite dans les 4 mois via le site web de la Commune.**
- **Prime accompagnement travaux par EN'Hestia** : pour vous aider à bénéficier de cette opportunité, la Commune participe au coût de l'accompagnement. **Le montant de la prime est calculé en fonction de vos revenus.**

Mais ce n'est pas tout ... les ateliers gratuits sur l'énergie continuent !

Ventilation, nouveaux compteurs, gestion de l'humidité, chauffage de demain, kits « petit matériel pour faire des économies d'énergie facilement » Ces ateliers pratiques et accessibles à tous permettent de faire des choix éclairés pour son logement et son portefeuille ! Programme complet : <https://culturalite.be/energie/campagne-coup-dboost/>

Les aides à la rénovation sont temporaires et les places sont limitées. Inscrivez-vous tant qu'il est temps !

- **Coup d'Boost RENO** : culturalite.be/energie/auto-renovation/ – nv@culturalite.be
- **EN'Hestia** : www.enhestia.be – info@enhestia.be
- **Commune de Ramillies** : Théana HESPEL – theana.hespel@g-mail.com



Quel avenir pour le territoire de Ramillies et de ses habitants dans les 20 prochaines années ?

La Commune prépare son **projet de territoire** en lançant un **Schéma de Développement Communal (SDC)**.

Un Schéma de Développement Communal, c'est quoi ?

Un outil permettant à la Commune de développer une stratégie de développement de son territoire afin de poursuivre notamment les objectifs suivants :

- la lutte contre l'étalement urbain et l'artificialisation des terres ;
- la préservation de l'activité agricole et de la ruralité ;
- le développement socio-économique et de l'attractivité territoriale ;
- la gestion qualitative du cadre de vie ;
- la maîtrise de la mobilité.



Un SDC prend en compte de multiples thématiques : agriculture, inondations, mobilité, logement, patrimoine bâti et naturel, équipements & services, économie locale & commerces, énergie, centralités, etc.

QUELS SONT SELON VOUS LES BESOINS ET ENJEUX PRIORITAIRES DE VOTRE TERRITOIRE ?

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS



Des formulaires papier sont également disponibles à l'Administration communale.

Nous reviendrons vers vous par la suite pour vous tenir informés de l'avancement du SDC / projet de territoire. Vous pouvez également vous inscrire via l'enquête pour marquer votre intérêt d'être directement contacté pour les prochaines étapes.

Contact : Line HERREMAN – line.herreman@ramillies.be
– 081 43 23 44

Détecteurs de fumée : une obligation légale qui sauve des vies

Depuis 2004, la réglementation wallonne **impose l'installation de détecteurs de fumée dans tous les logements**. Malgré cette obligation, **des incendies domestiques causent encore chaque année des victimes**.

Le nombre de détecteurs dépend de la taille et de la configuration du logement. Un appartement de moins de 80 m² doit être équipé d'un détecteur. Un appartement de plus de 80 m² doit en posséder deux. Dans une maison ou un logement comportant plusieurs niveaux, un détecteur est obligatoire par niveau de vie lorsque celui-ci fait moins de 80 m² et deux détecteurs lorsqu'il dépasse 80 m². Lorsque quatre détecteurs ou plus sont obligatoires, ils doivent être reliés entre eux ou raccordés à une centrale afin que l'alarme soit audible dans tout le logement.

L'emplacement des détecteurs est essentiel. Ils doivent être placés dans les zones de passage telles que les halls, paliers ou espaces donnant accès aux chambres. Ils peuvent également

être installés dans les pièces situées en haut d'un escalier ou à proximité des pièces de vie. Il est déconseillé d'en placer dans la cuisine ou dans des pièces produisant beaucoup de vapeur afin d'éviter les déclenchements intempestifs.

Les détecteurs doivent être de type optique, conformes à la norme européenne en vigueur et bénéficier d'une garantie d'au moins cinq ans. L'achat et l'installation sont à charge du propriétaire, tandis que l'entretien courant, notamment le remplacement des piles, revient à l'occupant du logement. Le prix d'un détecteur varie généralement entre 10 et 60 euros selon le modèle et la durée de garantie.

Peu coûteux et faciles à installer, les détecteurs de fumée **permettent d'alerter rapidement les occupants et de sauver des vies**. Une brochure reprenant la réglementation et les conseils pratiques est disponible sur le site du SPW Logement ou peut être obtenue en version papier.

Retour sur le Festival de Musique Culture pour le Développement (FMCD) à Kombissiri



Du 31 octobre au 2 novembre 2025, Kombissiri, au Burkina Faso, Commune partenaire de Ramillies, a vibré au rythme de la **5^e édition du Festival de Musique Culture pour le Développement (FMCD)**.

Initié par l'association Afrikamba, cet événement s'impose, année après année, comme un **rendez-vous majeur alliant art, culture et développement local**.

Placée sous le thème « Musique, culture et résilience : unies face à l'insécurité pour la reconquête du territoire », cette édition visait à **renforcer la participation citoyenne et à mobiliser la jeunesse**, dans un contexte marqué par d'importants défis sociaux et sécuritaires.

Durant trois jours, le festival a rassemblé **des artistes locaux** ainsi que **des artistes internationaux**, dont Ima Ado. Concerts, expositions et performances ont offert au public **une programmation riche, engagée et fédératrice**.

Au-delà des spectacles, le FMCD a proposé des **ateliers et conférences** autour de thématiques essentielles : l'art, le sport au

service de la santé, l'éducation à la citoyenneté et l'engagement communautaire.

Des actions de sensibilisation à la gestion des déchets ont également été menées, rappelant l'importance de la protection de l'environnement dans le développement des territoires.

Partenaire du festival, la Commune de Ramillies a réaffirmé son engagement aux côtés de Kombissiri. Le FMCD a constitué une véritable **plateforme d'échanges et de valorisation des projets de coopération et de développement local** menés conjointement par nos deux communes, notamment **dans les domaines de la gestion des déchets et du maraîchage**.

Cette 5^e édition a rencontré un succès remarquable, avec plus de 15.000 festivaliers sur le site et 172.732 auditeurs en ligne. L'engouement particulièrement marqué des jeunes et des femmes témoigne de **l'impact positif du festival et confirme son rôle essentiel comme espace d'expression, de dialogue et de résilience collective**.

Le FMCD confirme ainsi sa place comme levier culturel et citoyen au service du développement local et du renforcement des liens entre territoires partenaires.

Appel aux anciens et anciennes

Les noms de maisons : un patrimoine à sauvegarder ...

Au siècle dernier, et même bien avant, de **nombreuses maisons de nos villages portaient un nom en wallon**. Ces appellations faisaient **référence à la profession, à l'origine, à l'apparence physique ou à une autre caractéristique de leurs habitants**.

A Huppaye, pour prendre l'exemple de mon village, on n'allait pas à l'épicerie mais « *A mon Jobin* », ni chez le maréchal-ferrant mais « *A mon l'Martchau* ». La maison située dans le tournant était connue comme « *A mon l'Congolais* », et celle au bout du chemin vers Molembais comme « *A mon l'Colonel* ».

Aujourd'hui, tous ces noms risquent de tomber dans l'oubli, alors qu'ils constituent un **patrimoine immatériel précieux pour l'histoire et l'identité de nos villages**.

Nous lançons donc un appel à votre mémoire

Vous souvenez-vous des noms des maisons de votre village ou d'un village voisin ? Si vous pouviez en **établir une liste**, même incomplète, avec l'adresse actuelle des maisons concernées, cela permettrait de **préserver ce patrimoine et de rappeler qu'ici on parlait wallon**.

Ce recensement peut bien sûr se faire à plusieurs, et même en voiture si les déplacements sont difficiles.

Contact et infos : Marianne SAENEN – 0494 77 31 30

Terre de Cense



Maraîcher de famille - Bomal

Situé à Bomal, mon étal maraîcher privilégie la proximité, la transparence et la relation humaine. Je cultive sans aucun pesticide des variétés sélectionnées pour leurs saveurs à partir de semences bios dans le respect du rythme de la terre. En provenance directe du champ, c'est vous garantir une fraîcheur maximale et une qualité nutritionnelle irréprochable.

Profitez d'une offre flexible, adaptée à votre rythme

- De mai à fin septembre, l'étal en libre-service est accessible en self-service chaque samedi et dimanche du lever au coucher du soleil. Vous y trouverez un assortiment de saison fraîchement récolté, des fruits, des oeufs, du jus et d'autres surprises de saison.
- Paniers hebdomadaires : pour plus de facilité, réservez votre panier mensuel en ligne à un prix mini de 50 € ou 80 € pour 4 semaines de ravitaillement. Votre panier vous attendra chaque weekend à l'enlèvement au self.

- Initiation aux stratégies de conservation** : réalisez vos bocaux domestiques (60 €/séance).

Une formation théorique et pratique de 4h pour comprendre et maîtriser cet art en toute sécurité. Après cette après-midi ludique, vous comprendrez "le pourquoi du comment" et vous aurez enfin les réponses aux questions que vous vous posez.

Contact et infos :

- L'étal de Bomal** : 1 rue de l'Ourchet, 1367 Ramillies
- Les formations** : 2 rue Ecole des Filles, 1315 Piètrebaix – chez « Voisamis asbl »
- Les cultures** : IC Chaussée de Jodoigne, 1315 Incourt – dans la pépinière « Les Jardins St Michel »
- Me contacter** : 0489 10 52 96 – sandrine@terredecense.be



Les aînés parlent aux aînés

Décisions du 1^{er} Conseil des Aînés du 5 février 2026

1. Fonctionnement :

Nous souhaitons étoffer notre équipe de conseiller(e)s. Nous travaillons au bien-être et au respect des droits des aînés à Ramillies. Si vous êtes dynamique, que vous avez des idées, des envies et un peu de temps (4 réunions par an) **venez renforcer l'équipe du CCCA.**

Infos : M. Thérèse Capelleman – 0479 25 84 01

2. Sport et santé :

- La nouvelle activité sportive « Gymviactive-Eneo » du **lundi matin** a beaucoup de succès. Il y a une vingtaine de participants par séance.
- Nous avons des demandes pour organiser **des balades à thème de max 5 km** à partir du printemps. A organiser.

3. Communication :

- La page Facebook : **CCCA Ramillies – les aînés parlent aux aînés** est un **outil interactif d'information et de propositions** entre le Conseil des Aînés et vous tous. Installez-la et tenez-vous au courant de tout ce qui se passe dans la Commune vous concernant.
- Le guide des Aînés sera mis à jour.**

4. Loisirs et culture : suite à votre demande

- Nous préparons avec le PCS une excursion, communiquez-nous vos souhaits.
- Le goûter de fin d'année fut un succès. **Nous organiserons un dîner pâtes le 11 juin 2026.** Modalités à définir.



Le jardin Communau-Terre cherche de nouveaux jardiniers !

Situé **Rue Julien Salmon à Gérompont**, à l'arrière des habitations pour personnes âgées, le **jardin Communau-Terre** est un **potager collectif** ouvert à toutes celles et ceux qui ont envie de mettre les mains dans la terre ... et de partager bien plus que des légumes.

Chacun y apporte ses **compétences**, son **temps** et son **énergie**, dans une ambiance **chaleureuse et solidaire**. Le groupe se réunit **certaines lundis et mardis**, ainsi que **le samedi matin**, selon les

disponibilités de chacun. Les échanges et l'organisation se font principalement via **WhatsApp**.

Envie de rejoindre l'aventure ?

N'hésitez pas à vous manifester et à venir découvrir le jardin Communau-Terre. Que vous soyez jardinier confirmé ou débutant curieux, vous êtes les bienvenus !

Plus d'infos : 081 84 23 71 ou pcs@ramillies.be

A vos agendas – que faire à Ramillies ?

MARS

- **Samedi 28 mars** : épicerie solidaire & parlotte café
- **Mardi 31 mars** : après-midi jeux de société pour les aînés à la cafétéria du Hall des Sports. Contact : Marie-Thérèse CAPELLEMAN – 0479 25 84 01

AVRIL

- **Vendredi 3 avril** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Samedi 4 avril** : chasse aux œufs pour les enfants de 0 à 10 ans, à la Résidence « la Dame » (rue de la Queue de Geest, 4)
- **Mardi 7 avril de 13 h 30 à 15 h 30** : crochet et tricot papotes à la cafétéria du Hall des Sports
Inscription : latabledechristine@gmail.com
- **Mercredi 8 avril** : formation « les bases de Facebook » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mercredi 8 avril** : atelier potager (infos : beoregano@gmail.com)
- **Jeudi 9 avril de 19 h à 20 h 15** : tables de conversation en wallon chez Libotte
- **Du 10 au 12 avril** : les Troubadours de Ramillies présentent leur pièce « La Quarantaine » au centre culturel de Perwez
Infos : www.troubadoursderamillies.be
- **Samedi 11 avril** : gestion au refuge naturel de la Petite Coyarde à Mont-Saint-André. Infos : ramnature1367@gmail.com
- **Mardi 14 avril** : Instant Conté à la salle du Wayaux (rue du Wayaux, 7)
- **Mercredi 15 avril** : atelier « les applis de Streaming » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mercredi 15 avril** : atelier potager (infos : beoregano@gmail.com)
- **Vendredi 17 avril** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Samedi 18 avril à 14 h** : atelier CoderDojo à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mercredi 22 avril à 20 h** : Conseil communal à l'ancienne cure de Ramillies-Village (rue du Wayaux 4)
- **Samedi 25 avril** : épicerie solidaire & parlotte café
- **Mardi 28 avril** : atelier potager (infos : beoregano@gmail.com)
- **Mardi 28 avril** : après-midi jeux de société pour les aînés à la cafétéria du Hall des Sports. Contact : Marie-Thérèse CAPELLEMAN – 0479 25 84 01

MAI

- **Mardi 5 mai de 13 h 30 à 15 h 30** : crochet et tricot papotes à la cafétéria du Hall des Sports
Inscription : latabledechristine@gmail.com

- **Mardi 12 mai** : Instant Conté à la salle du Wayaux (rue du Wayaux, 7)
- **Mercredi 13 mai** : formation « comment annoter et signer des documents de façon numérique » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Vendredi 22 mai** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Vendredi 22 mai au dimanche 24 mai** : commémorations des 320 ans de la bataille de Ramillies à la ferme de la Haute Cense (rue du Village 1A)
- **Samedi 23 mai** : épicerie solidaire & parlotte café
- **Mardi 26 mai** : après-midi jeux de société pour les aînés à la cafétéria du Hall des Sports. Contact : Marie-Thérèse CAPELLEMAN – 0479 25 84 01
- **Mercredi 27 mai à 20 h** : Conseil communal
- **Samedi 30 mai à 10 h** : atelier CoderDojo à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Samedi 30 mai** : cérémonie d'attribution des arbres de naissance

JUIN

- **Mardi 2 juin de 13 h 30 à 15 h 30** : crochet et tricot papotes à la cafétéria du Hall des Sports
Inscription : latabledechristine@gmail.com
- **Vendredi 5 juin** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mardi 9 juin** : Instant Conté à la salle du Wayaux (rue du Wayaux, 7)
- **Mercredi 10 juin** : formation « l'explorateur de fichiers : classer, retrouver et ranger ses documents : mon ordinateur bien rangé, c'est possible ! » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Jeudi 11 juin** : dîner pâtes organisé par le CCCA. Modalités à définir
- **Jeudi 11 juin** : collecte de sang organisée par la Croix-Rouge à la salle du Wayaux (rue du Wayaux, 7)
- **Jeudi 11 juin de 19 h à 20 h 15** : tables de conversation en wallon chez Libotte
- **Samedi 13 juin** : gestion au refuge naturel de la Petite Coyarde à Mont-Saint-André. Infos : ramnature1367@gmail.com
- **Vendredi 19 juin** : Papys & Mamys branchés à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Samedi 20 juin à 14 h** : atelier CoderDojo à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mercredi 24 juin** : formation « les bases d'Instagram » à l'EPN de Ramillies (rue du Wayaux 4)
- **Mercredi 24 juin à 20 h** : Conseil communal

Vous organisez un événement sur la commune et souhaitez faire apparaître celui-ci dans le FOCUS, envoyez-nous la date, l'heure, le lieu et une petite description lauriane.pierard@ramillies.be

Sébastien Malotaux

Vente, entretien, réparations et location de tout matériel horticole
Pose et entretien de robots tondeuses



Location de tout matériel horticole

Flexibles hydrauliques

0477/52 13 72
s.malotaux@ymail.com

CHÉE DE NAMUR 121 - 1367 RAMILLIES



- PHARMACIE -
DETROZ
www.pharmacie-detroz.be



Rue Soldat F. Charles 27 - 1367 Autre Eglise
Tél. 081 87 71 37
pharmaciedetroz@gmail.com

Lun -> Ven : 8.30 - 12.30 & 13.30 - 19.00
Sam : 8.30 - 12.30




Numéros utiles

Pompiers Ambulance 112	Centre de prévention du suicide 0800 32 123	Questions Violence 1712	Police 101
Centre antipoison 070 245 245	Wallonie urgence sociale 1718	Child Focus 116 000	Infor drogues 02 227 52 52
Ecoute enfants 103	Médecin de garde 1733	Tabac stop 0800 111 00	Alcooliques anonymes 078 152 556
Télé-accueil - SOS Solitude 107	Tempête ou inondation - Appels non-urgents 1722	SOS viol 0800 98 100	Odeur de gaz 0800 87 087
Card stop 078 170 170	Croix-rouge 105	Violence conjugales 0800 300 30	Pharmacie de garde 0903 99 000
Cancerinfo 0800 15 801	Non au harcèlement 3020		



RÉMY OLEMANS
Avocat

CABINET D'AVOCATS WALLEGIS
AVENUE FERNAND CHARLOT 5A
1370 JODOIGNE

T. +32 (0)10 81 07 22
M. +32 (0)472 24 64 41
ro@wallegis.be - r.olemans@avocat.be
www.remyolemans.be



Pharmacien :
MOUTON ETIENNE

Pharmacie Mouton

Du lundi au vendredi : De 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 19h00
Samedi : De 8h00 à 14h00



Av. des Déportés 54
1367 Ramillies
Tél. **081 87 71 12**
Fax 081 87 92 42



pharmacie.mouton@gmail.com

dc glass Vitrierie - Serrurerie



Ramillies | 0477 726 020 - 0475 596 335 | www.dcglass.be



K

Pompes Funèbres

KIMPLAIRE

Eghezée - Fernelmont - Wasseiges - Burdinne

FUNÉRARIUMS - FLEURS - MONUMENTS - ASSURANCES DÉCÈS

081/26 26 04 - 085/71 10 63 - 0477/06 83 40

info@funerailles-kimplaire.be

Une entreprise familiale à votre service

Service 7j/7 et 24h/24 - www.funerailles-kimplaire.be



Optique Bien vue



**45/A5 AVENUE DES DÉPORTÉS
1367 RAMILLIES**

**OFFRE SPECIALE : REMISE DE
20% SUR VOTRE MONTURE A
L'ACHAT D'UN EQUIPEMENT
COMPLET**

Vous cherchez une monture tendance, des verres de dernière génération, des conseils professionnels, etc. Nous sommes là pour répondre à vos besoins grâce à un service personnalisé : écoute attentive, produits de qualité, solutions adéquates, le tout adapté à votre budget.

*sur présentation de ce coupon

*voir conditions et informations en magasin

 **081/83.34.15**